Modification des programmes : Cycle 2, Cycle 3 et Cycle 4

publié le 24/08/2020 - mis à jour le 01/09/2020

Descriptif :

Bulletin officiel n°31 du 30 juillet 2020

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Conformément au Bulletin officiel n°31 du 30 juillet 2020, vous trouverez ci-joint les programmes modifiés applicables à la rentrée 2020.

Documents joints

Programme d'enseignement du cycle de consolidation (cycle3) (PDF de 1.3 Mo)

Bulletin officiel n°31 du 30 juillet 2020.

Programme d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle2) (PDF de 1.1 Mo)

Bulletin officiel n°31 du 30 juillet 2020.

Programme d'enseignement du cycle des approfondissements (cycle4) (PDF de 1.7 Mo)

Bulletin officiel n°31 du 30 juillet 2020.

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.